

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE

N° 13 - Samedi 27 Mars 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEMES DU JOUR

L'OPINION PUBLIQUE ET L'ART DU FILM

Au point de vue artistique, le cinéma revêt un double aspect. C'est d'abord un art propre avec des moyens particuliers d'expression (surimpression, flou, fondu, etc., considérés non comme truquages mais comme procédés). Mais aussi le cinéma se place au carrefour de arts ; deux grandes routes y arrivent : la peinture et la musique. Plastiquement, le cinéma — surtout au temps du muet — a souvent atteint à l'art le plus authentique ; et souvenons-nous de « La Kermesse Héroïque » (Breughel), « Les Visiteurs du soir » (parfois), de « La Fille au valet », de « Cœur immortel », etc., et même du « Petit Chose » que G. Pillement compara à du Manet. Mais c'est de la musique que le film peut tirer l'influence la plus profonde ; et on a appelé le rythme une « plastique dans le temps ». Mais est-ce ce point de vue qui retient l'attention du public ? Je ne le crois pas. En tout cas, la masse n'a pas conscience des valeurs artistiques ; elle les subit comme un agréable fond, pictural ou sonore.

Le public — réunion fortuite, artificielle et hétéroclite d'êtres humains — est passif. Il réagit rarement et plus souvent en mal qu'en bien ; il réagit aux extrêmes.

L'exemple des « Visiteurs du Soir », celui de « La Nuit fantastique » (qui rappellent à l'auteur de « Simplet » les « batailles d'Hernani » de l'écran) est caractéristique. Le public bouge quand il se sent dépassé, quand il sent une

force (dans le premier cas, c'est celle de l'amour, ce vaincu des temps modernes, à ce que l'on croit), une puissance surhumaine et mystique. Mais faut-il indigner le public ou le flatter ? Faut-il s'adapter à ses goûts (c'est-à-dire à la base de sa nourriture filmée), s'abaisser, s'avilir ? Viser la masse, c'est oublier l'art ; plaire aux hommes, c'est oublier l'humain, l'éternel, le permanent, l'essentiel.

Encore faut-il être sûr que « les Visiteurs du soir » ont vraiment choqué le peuple et non exclusivement les bourgeois sordides et les snobs à rebours... Car si la nouveauté déroute, si on lui demande de se rassir, de s'éprouver elle-même (l'avant-garde créant moins des œuvres que recherchant des procédés et des thèmes neufs), il est des films dont les innovations sont relatives. Ce n'est pas l'art proprement cinématographique qui est en question, c'est l'art tout court. Le public manque d'éducation générale. « Les Visiteurs du Soir » peuvent-ils vraiment déconcerter les familiers de l'Opéra et les « sympathisants » de Wagner ? Je ne le crois pas.

Ce n'est peut-être pas le fond qui ne plaît pas. « L'amour ça rend plus vivant », dit-on dans « Le Jour se lève ». C'est cette forme légendaire et poétique, irréelle et symbolique qui fait que le public ne s'y retrouve pas. Le masque raffiné de l'intellectualisme lui cache la chair, le cœur, le sang.

Jehan FOVEZ.

ON PREPARE...

Des équipes d'auteurs stimulées par la plus louable émulation travaillent sur des sujets de films qui seront tournés à une date indéterminée.

Claude Accursi et René Duman se partagent « Le Pain des Pauvres » de Thyde Monnier ; un scénario original d'Exbrayat, « L'Erreur de Monsieur Galland » est développé par Robert Desnos et Jacques Berland ; Fernand Crommelynck et Marcel Rivet travaillent ensemble sur le scénario de Crommelynck « Je suis avec toi » ; Pierre Bernard et Maurice Bessy signent un traitement définitif du scénario de Léopold Marchand : « Histoires d'amour » ; enfin, Marcel Rivet et Pierre Lestranguez se sont réservés un vrai morceau de roi : « La Fiancée du Monde » qui a pour père Marcel Rivet. « La Fiancée du Monde » est évidemment une star.

« La plus fine, la plus brillante, la plus blonde », dirait à peu près Cyrano.

SON HEURE AVAIT SONNE

Poursuivant la réalisation de son original « Cavalcade des Heures », Yvan Noé tourne actuellement à Nice des scènes qui situent admirablement à quel point chaque être peut être marqué par le destin.

Il s'agit d'un condamné à mort qui s'évade le matin même de son exécution. Après une poursuite folle, au moment où il pourrait se croire sauvé, un stupide accident provoquera sa mort à l'exacte minute qui devait marquer son exécution.

C'est Jean Chevrier qui, dans ces scènes, incarne le condamné à mort. A la place de cet excellent comédien, on pourrait commencer à craindre d'être marqué soi-même par un fatal destin... car après avoir été « L'assassin qui a peur la nuit », se voir confier le soin de faire vivre (si l'on ose dire) le personnage d'un condamné à mort est loin de donner des idées réjouissantes.

ELLE N'A PAS COMPRIS...

Aux studios de Boulogna, le premier jour de la réalisation de « L'Escalier sans fin », que met en scène Georges Lacombe, fut tout égayé par l'entrain, le talent et les réflexions d'une petite fille de 6 ans.

Il s'agit de la toute mignonne Colette Morel, précoce musicienne qui devait figurer dans le film, aux côtés de Pierre Fresnay, Madeleine Renaud, Suzy Carrier, Collette Darfeuil, Bussières, Fernand Fabre, etc., une enfant exécutant un exercice au piano.

Avant les prises de vues, la jeune prodige s'étant déjà installée au piano pour répéter la scène, charma réalisateurs, techniciens et interprètes en interprétant avec art une sonate de Mozart. Lorsqu'il fallut tourner, la jeune artiste fut toute surprise et profondément vexée qu'on n'exigeât d'elle qu'un simple exercice...

UNE REMARQUABLE CREATION

C'est dans des rôles de composition que notre grande artiste Gaby Morlay a connu ses succès les plus marquants. Depuis Sarah Bernard, Gaby Morlay est très certainement l'artiste qui a le mieux su faire vivre un personnage aux différentes époques de son existence.

Dans le film de Robert Péguy, « Les Ailes Blanches », qui connaît actuellement à Paris le plus vif des succès et que nous serons bientôt à même d'apprécier en zone sud, Gaby Morlay nous montre les étapes de la vie d'une femme s'étageant de 18 à 60 ans. Cette composition est très probablement la plus belle d'une carrière marquée pourtant déjà par de très nombreux succès ; Gaby Morlay s'y montre parfait de vérité, aussi bien dans les scènes qui marquent les désillusions amoureuses d'une jeune fille que dans celles d'une femme de soixante ans qui consacre son existence au bonheur des autres.

L'ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'Œuvre Antituberculeuse des Bouches-du-Rhône, à l'occasion de la quinzième de placement des bons de solidarité antituberculeux, avait sollicité, en accord avec les Pouvoirs publics, la Délégation du Comité d'Organisation des Cinémas de Marseille et du Département de bien vouloir lui prêter son concours pour la distribution de bons de solidarité au cours des représentations du dimanche 31 janvier.

La Délégation du Comité d'Organisation a répondu à cet appel, et cette journée a été organisée avec le concours d'adhésions de la Croix-Rouge pour les cinémas permanents où l'absence d'entrées ne permettait la collecte qu'à l'entrée, et avec le concours des ouvreaux pour les cinémas non permanents.

L'Œuvre Antituberculeuse des Bouches-du-Rhône vient de nous faire savoir combien elle avait apprécié le concours que nous lui avons ainsi donné, et nous a chargés d'adresser ses plus vifs remerciements à nos employés et à nos ouvreaux pour la collaboration bénévole et généreuse qu'ils ont ainsi donnée à une œuvre dont la nécessité et le développement s'avèrent, à l'heure actuelle, plus indispensables que jamais.

MARSEILLE

— C'est le 12 avril que Robert Verney entreprendra aux Studios de Marseille la réalisation de « Atout Cœur », après la pièce de Félix Gandéra.

— M. Mahard, directeur de l'Agence Immobilière de « Régina-Distribution », vient d'engager en qualité de représentant M. Lucien Olivier, jusqu'à ce jour programmeur des établissements dirigés par M. Ghiglione.

— La date du 28 avril pourra être marquée d'une « pierre blanche » par Ciné-Guidi-Monopole qui, ce jour-là, verra la sortie de trois importantes productions distribuées par ses soins. Ce sera d'abord la parfaite réalisation de Jean Choux, « La Femme perdue » (film qui vient de réaliser au « Paris-Forum » de Nice 348.820 fr. en six jours), au tandem « Majestic-Studio » une autre exclusivité avec « Haut-le-Vent » et en reprise au « Cinéog », l'exceptionnel succès « Fièvres ». Signalons encore que le 28 avril verra également la sortie au tandem « Pathé-Rex » de « Lumière d'été », le film de Jean Grémillon qui, lui aussi, s'annonce comme un très gros « morceau ».

— Cette semaine est marquée par la première semaine d'exploitation au « Rialto » de l'extraordinaire film d'aventures « La Couronne de Fer », par la sortie au « Pathé-Palace » et au « Rex » de « Bel-Ami » et par une deuxième semaine d'exclusivité au « Mariage de Chiffon » au « Capitole » et de « Documents secrets » au « Majestic » et au « Studio ».

— « Régina-Distribution » annonce la sortie simultanée pour le 25 mai de deux de ses dernières productions : « Le Bienfaiteur » au « Capitole » et « A la Belle Frégate », au tandem Majestic-Studio.

TOULOUSE

— La direction du Plaza vient de retoucher toute une brillante série de productions, en tête desquelles nous citons : « Bonne Étoile », « Le Bienfaiteur », « A la Belle Frégate », « Le Roi s'amuse », « L'Homme sans Nom », « Le grand Combat », « Secrets », « Port d'attache », « Monsieur des Lourdes », « A vos ordres, Madame », « Haut-le-Vent », « Béatrice Cenci ».

— Lors de son récent passage dans notre ville, Sessue Hayakawa, la grande vedette internationale, nous a conté que la pièce « Échéance à minuit », avec laquelle il parcourt actuellement les principales villes de France, serait transposée très prochainement au cinéma, avec ses principaux créateurs : Jeanne Helbling, Maurice Lagrenée et Rolla Norman.

— Sur les 120 films présentés en Norvège durant l'année dernière, il n'y avait aucun film français. Par contre, il y avait 70 films allemands, 22 suédois, 9 danois, 3 italiens, 5 norvégiens, 4 hongrois, 1 finlandais et 1 espagnol.

— On vient de donner le premier tour de manivelle du premier grand film national hollandais tourné dans les studios de La Haye et d'Amsterdam depuis les événements de mai 1940.

Nos Informations...

— C'est notre ami Chevalier, qui vient d'être nommé par M. Barthès à la direction de l'Agence Prodiex de Toulouse. Nous félicitons M. Barthès pour ce choix et adressons au nouveau venu nos félicitations.

— Signalons que l'Agence Prodiex va distribuer une intéressante sélection de films, dont nous entretiendrons bientôt nos lecteurs.

— C'est M. Jourlan, ancien chef de salle du Cinéma de Nice, qui vient d'être nommé à Toulouse par M. Grison, en remplacement de M. Vaillant, pour assurer les mêmes fonctions. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cet avancement fort mérité.

— M^{me} Farraud, femme de notre ami Maurice Farraud, ancien directeur de l'Agence Paramount de notre ville, vient d'ouvrir à Caranac, dans la région de Toulouse, une coquette salle de 220 places : « L'Idéal ». Le programme d'ouverture comprend le film délicieux de Danielle Darrieux : « Bâtiment de Cour », « L'Idéal » est équipé avec un poste double de la maison Cinéton.

— « La Couronne de Fer », prix de la Biennale de Venise, a été retenue par la direction du Gaumont, pour passer en tandem, à partir du 31 mars, sur l'écran du Gaumont-Trianon.

R. Brugnère.

NICE

— Dans « Village aux revenants », scénario et réalisation de Gilson, joueront Yvonne Claude, Paul Marin et quelques autres artistes. Par ailleurs, on signale que Suzy Prim et Françoise Engel viennent d'être engagées pour « Les Mystères de Paris ».

— Très gros succès du « Mariage de Chiffon » au « Mondial ». Ce film tiendra sans doute trois semaines. Bonne semaine du « Roi s'amuse » (Escorial-Excelsior), de « Sang Viennois » (Paris-Forum) et d'une reprise de « La Maison du Maltais ».

— Cette semaine, c'est « L'Homme sans Nom » (Escorial-Excelsior), « Feu Sacré » (Paris-Forum) et « Sortilège Exotique » (Rialto-Casino).

DE PARTOUT

— Sept films français ont été présentés en Suède durant l'année 1942. L'importation du film français est en forte régression comme d'ailleurs celle du film allemand, italien et japonais. Par contre, la Suisse et l'Angleterre ont pu augmenter le nombre de leurs films présentés en Suède.

— Raquel Meller fait sa rentrée à Téraan. Elle va interpréter le rôle principal d'un grand film espagnol intitulé « Souvenir ». Elle y jouera le rôle d'une célèbre cantatrice tirillée entre son destin d'artiste et sa vie de femme.

— Sur les 120 films présentés en Norvège durant l'année dernière, il n'y avait aucun film français. Par contre, il y avait 70 films allemands, 22 suédois, 9 danois, 3 italiens, 5 norvégiens, 4 hongrois, 1 finlandais et 1 espagnol.

— On vient de donner le premier tour de manivelle du premier grand film national hollandais tourné dans les studios de La Haye et d'Amsterdam depuis les événements de mai 1940.

"L'IMAGE DES FILMS"

CARMEN

Auteurs : Œuvre de Prosper Mérimée ; adaptation de Christian-Jaque et Jacques Viot ; dialogues de Claude-André Puget.

Metteur en scène : Christian-Jaque.

Chef opérateur : Arata.

Décorateur : Robert Gys.

Directeur de production : François Carron.

Musique : de Georges Bizet.

Interprètes : Viviane Romance, Jean Marais, Marguerite Moréno, Julien Bertheau, Bernard Blier, Lucien Coëdel, Jean Brochard, Georges Tourelle, André Bervil, etc.

Sujet : Par amour pour la gitane Carmen, Don José, brigadier aux dragons, déserte et se fait contrebandier ; il finit par tuer sa maîtresse qui l'avait abandonné pour l'amour d'un toréador.

Producteur : Scenera-Film.

LETTRES D'AMOUR

Auteur : Scénario et dialogues de Jean Aurenche.

Adaptateur : Maurice Blondeau.

Metteur en scène : Claude Autant-Lara.

Chef opérateur : Philippe Agostini.

Décorateur : Dumessnil.

Directeur de production : Drouin.

Interprètes : Odette Joyeux, Simone Renant, François Périer, Carlette, Alerme, Parédès, Robert Vattier.

Sujet : Dans une ville de province, à la suite du passage de Napoléon III, un conflit surgit entre deux clans de la société, opposant des commerçants à des bourgeois. Une histoire de lettres d'amour vient encore envenimer les choses mais finira, en unissant deux êtres de conditions différentes, par ramener la paix dans cette petite ville provinciale.

Epoque : 1855.

Producteur : Films Roger Richebé.

LA FEMME PERDUE

Auteurs : Roman d'Alfred Machard ; adaptation et dialogues d'Alfred Machard, J.-L. Bousquet, G. André-Cuel et Robert Coulong.

Metteur en scène : Jean Choux.

Chef opérateur : Colas.

Décorateur : Quignon.

Ingénieur du son : Perrin.

Directeur de production : Aimé Frapin.

Interprètes : Renée Saint-Cyr, Jean Murat, Jean Galland, Roger Duchesne, Catherine Fonteney, Fusier-Gir, Myno Burney, Pierre Labry, Marguerite Pierry, etc.

Sujet : Une jeune femme a eu un fils d'un marin. Par suite d'un malentendu, elle n'a plus jamais de nouvelles de lui ; plus tard, elle épouse un brave garçon, qui reconnaît le fils. Un jour, le marin revient et réclame son enfant. Un brave curé de campagne résoudra ce conflit dramatique.

Epoque : moderne.

Producteur : Consortium de Productions de Films.

André Paulvé
va réaliser



LES MYSTERES DE PARIS

Bientôt

Elvire Popesco

et

Henry Garat

dans

FOU D'AMOUR

une opérette d'Albert Willemetz



Prochainement

à Marseille
au tandem "Pathé-Rex"

PORT D'ATTACHE

avec

René DARY

et

Michèle ALFA

DEL MONT

MIDI Cinéma Location MARSEILLE

A Toulouse à partir du 31 Mars en double exclusivité

MIDI Cinéma Location TOULOUSE

au "Trianon" et au "Gaumont-Palace"

LA COURONNE DE FER

Un film monumental

LES GRANDES REPRISES

LES 3 SOUS DE LAVAREDE

LA GLU

LES DISPARUS DE ST-AGIL

MIREILLE

sont distribués dans la Région de Toulouse

par S. E. L. B. FILMS

21, Rue Maury, 21



TRAQUÉS DANS LA JUNGLE

Un grand film d'aventures

MARSEILLE - LYON - TOULOUSE

Vous rirez bientôt... aux aventures de...

Edwige Feuillère

Raymond Rouleau

André Luguet

dans

L'Honorable Catherine

HÉLIOS-FILM MARSEILLE

LYON-CINÉMA LYON

Marseille Lyon Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 13 - Samedi 27 Mars 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

FORMATION D'UN PERSONNEL DE REMPLACEMENT

Circular adressée à MM. les Exploitants

Les circonstances actuelles font que, d'un instant à l'autre, vous pouvez être privé de membres de votre personnel, indispensables à la bonne marche de votre exploitation.

Pour parer à toute éventualité, le C. O. I. C. vous conseille de prévoir dès maintenant la formation d'un personnel de remplacement, particulièrement de celui de cabine et vous en indique par la circulaire ci-jointe les possibilités.

Je ne saurais trop insister pour vous faire remarquer qu'il est de votre devoir et de votre intérêt de vous conformer à ces directives, et dans l'intérêt même de votre exploitation, je vous conseille de rétribuer, aussi largement que vos entreprises vous le permettent, les apprentis, afin de leur donner, dès leur début dans la profession, le goût de ce métier. Bien entendu, cette rétribution sera laissée à votre libre arbitre, jusqu'au jour où, les apprentis étant appelés à faire fonction de titulaires, ils recevront les salaires prévus par la convention collective pour leur catégorie.

Il sera également souhaitable que vous récompensiez la bonne volonté de vos opérateurs en titre qui auront la charge de former les remplaçants, en leur allouant une prime proportionnée au service rendu.

Par ailleurs, un certain nombre de directeurs, soit parce qu'ils ont un personnel de roulement, soit en raison d'un nombre de séances restreint, laissent à leurs opérateurs une certaine quantité d'heures disponibles. Il est de l'intérêt de chacun de les faire connaître au C. O. I. C., afin de pouvoir mettre ces opérateurs à la disposition de leurs collègues, en cas d'urgence — même si le nombre d'heures de travail disponible est prévu par la convention collective.

C'est un devoir de solidarité, et le C. O. I. C. est certain que chacun aura à cœur de s'y soumettre.

Si chacun fait dès maintenant le nécessaire, la Corporation n'aura pas à souffrir d'un manque éventuel de personnel qualifié.

Recevez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du centre de Marseille : **J. Dominique**

RÈGLEMENT

pour le recrutement provisoire de main-d'œuvre dans la catégorie : Opérateurs professionnels.

En vue de suppléer à la pénurie de main-d'œuvre dans le personnel de cabine, le C. O. I. C. a décidé de créer un cours de formation accélérée à l'intention de tous les candidats masculins, et éventuellement féminins, âgés d'au moins 16 ans au 1^{er} mars 1943 (sous réserve de l'acceptation des services préfectoraux).

Ce cours comprendra un enseignement théorique d'une durée totale de trois semaines et fonctionnera les : mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, au siège du C. O. I. C., 36, La Canobière.

Parallèlement, un enseignement pratique sera donné dans la cabine cinématographique de l'établissement intéressé, de préférence par l'opérateur attiré de

la salle.

A l'issue de ces cours, un examen aura lieu qui donnera à l'intéressé, en cas de succès, le droit à titre exceptionnel et provisoire, de tourner comme opérateur avec le salaire prévu pour cette catégorie.

Pour être admis à bénéficier de ces cours, le candidat devra être présenté par un Exploitant qui saisira le C. O. I. C. d'une demande écrite.

MM. les Exploitants auront toute latitude de procéder par leurs propres moyens à l'instruction de leur candidat dans la cabine de leur établissement; néanmoins, ils ne pourront obtenir l'autorisation d'employer l'intéressé que dans la mesure où ce dernier aura satisfait à l'examen. Pour ce faire, ils devront adresser au C. O. I. C. une demande écrite mentionnant, avec le nom, l'âge et l'adresse de l'intéressé, la durée du stage en cabine, le nom du moniteur et les observations de ce dernier transcrites sur une pièce dûment signée.

Il est rappelé à MM. les exploitants qu'un tableau d'instructions générales concernant la mise en route et la récurité doit être obligatoirement affiché dans les cabines.

Le Chef du centre de Marseille : **J. Dominique**

P.-S. — La date d'ouverture des cours vous sera communiquée ultérieurement.

ŒUVRES SOCIALES DU CINÉMA (Région de Marseille)

SOUSCRIPTION

(10^e Liste)

M. Tondo, Familial-Cinéma, 200 fr.; M. Cadens, Eden, à Pertuis, 200; M. Saudezac, Rex, à Clermont-L'Hérault, 100; Eden-Cinéma, à Nice, M. J. Ollivier, 100; Le personnel des cinémas Eden, Gaumont, Royal, Rex, Ginevoz, Pax, Star et Comedia, à Toulon, 500; MM. Pizzo et Bionas, le Lido, à Saint-Antoine, 200; Massilia-Cinéma, MM. Lantelme et Sautou, 200; M. Jacques Chabannes, 200; France - Actualités, 200; M. Bouville - Le Lino, 100; Dignans, 50; M. Guanyabens, à Millas, 75; M. Jammes, Modern et Eden, à Isle-sur-Tet, 200; M. Teste, le Capitole, à Orange, 500; Ritz-Cinéma, M. Guérin, 500; Films Angelin Pietri (M. Guérin), 500; M. Rostain, Eldorado, à Uzès, 150; Fémina, à Cavailhon, 300.

Total de la 10^e liste : 4.075 fr.
Listes précédentes : 88.178 fr. 30.
Total à ce jour : 92.253 fr. 30.

Rectification. — 6^e liste : Au lieu de Films de Provence, 500 fr., lire : Provence-Cinéma, 500.

M. ROGER BRUGNIERE DIRIGERA A TOULOUSE LES SERVICES DE L'A. I. C.

Pour des raisons personnelles qu'il ne nous était pas permis de discuter, notre ami et représentant à Toulouse, M. Maurice Bénès, vient de reprendre sa liberté.

La place laissée libre à Toulouse par M. Maurice Bénès sera occupée dorénavant par M. Roger Brugnière.

Il est inutile de présenter ici M. Roger Brugnière qui, à lui seul, représente à Toulouse toute la presse corporative du cinéma. Aussi, nous ne doutons pas que distributeurs et exploitants de la région voudront faciliter la tâche de notre nouveau directeur des services toulousains de l'A.I.C.

"LA FRANCE EN MARCHÉ"

N° 60 « CITE FANTOME »

Sous le ciel de Provence, voici l'évocation de la forteresse féodale de Balçico que le baron Hugues des Baux éleva au XI^e siècle, au faite de ce nid d'aigles.

Les Baux sont liés aux origines mêmes de la civilisation en Provence, et on retrouve au pied de la forteresse, de curieuses traces de la colonisation celtique.

En une suite d'images attachantes, « La France en Marche » nous montre les admirables vestiges de cette étrange cité moyenâgeuse dont les habitants vivaient dans une constante amitié de gens de guerre, de chevaux et de charrois.

LA VERITE HISTORIQUE...
Le Comte de Monte-Cristo, l'œuvre d'Alexandre Dumas, la plus populaire avec Les Trois Mousquetaires, est tellement connue du public que les faits qu'elle nous conte ne paraissent plus être du domaine de la fiction, mais bien constituer des faits vécus.

Robert Vernay, en portant l'œuvre de Dumas à l'écran, Fa tellement bien compris qu'il a voulu faire revivre ses héros : Edmond Dantès, Mercédès, etc., dans le cadre exact de l'époque où les avait placés l'auteur. En dehors des décors très étudiés de René Renoux, les réalisateurs du Comte de Monte-Cristo, avaient chargé Rosine Delamarre de dessiner les maquettes des costumes ; mission particulièrement délicate que de rendre parfaitement par les costumes l'époque de la Restauration et du règne de Louis-Philippe.

Aux studios de Saint-Laurent-du-Var, Yvan Noe tourne de nouvelles scènes de « La Cavalcade des Heures » avec cette fois Jean Chevrier et Gisèle Pascal comme principaux interprètes.

Pour suivre aux studios de Nice, on annonce le début le mois prochain de la réalisation des « Mystères de Paris », mise en scène de Jacques de Baroncelli, d'après le célèbre roman d'Eugène Sue; puis en juillet une production « Scelerata », « Ce que femme veut », avec Viviane Romance. Il est probable que Marcel Carné viendra ensuite réaliser à Nice une partie de son prochain film et que Viviane Romance tournera encore à la Victorine et La Maison sous la Mer, d'après le roman de Paul Vialar.

AUX STUDIOS DE NICE

Le programme tracé en début de saison par M. André Paulvé a donc été intégralement rempli et ceci dans des conditions dont il est inutile de souligner le caractère excellent. Ce fait — avouons-le — méritait d'être signalé.

Mais M. André Paulvé est un diable d'homme qui n'a pas fini de nous étonner. C'est ainsi qu'il annonce maintenant que Jacques de Baroncelli réalisera le mois prochain la réalisation des « Mystères de Paris », l'après l'œuvre populaire d'Eugène Sue et qu'il vient de sélectionner une nouvelle tranche de films italiens doublés : « Le Navire Blanc », « Le Ring Enchanté », « Capitaine Tempête » et « Le Pont de Verre ».

Et déjà M. André Paulvé pense à la saison prochaine; mais il ne nous est pas permis aujourd'hui de faire état de ses projets. Disons seulement que « Discina » est assurée pour 1943-44 de la distribution de nombreux films — aussi bien de la production André

MIEUX QUE CE QUI ETAIT PROMIS

Nous nous devons de revenir sur l'activité déployée par la Société « Discina » et par son animateur M. André Paulvé.

Rares sont les maisons de films qui, au milieu de toutes les difficultés de l'heure, ont pu remplir intégralement le programme qu'elles s'étaient tracé pour la saison 1942-43; tel est pourtant le cas de M. André Paulvé qui, au début de la saison, annonçait que « Discina » distribuerait huit films français et une sélection de six films doublés italiens de la production « Scelerata ».

La liste des films français réunissait — rappelons-le — les titres suivants : « La Comédie du Bonheur », « L'Assassin a peur la Nuit », « Les Visiteurs du Soir », « L'Enfer du Jeu », « Lumière d'Été », « Carmen », « La Vie de Bohème » et « L'Eternel Retour ».

Du côté des films italiens : « Le Pont des Soupirs », « La Tosca », « S. O. S. 103 », « Cavalleria Rusticana », « Le Roi s'amuse » et « La Dame de l'Ouest ».

Les quatre premiers films français, ainsi que cinq films italiens, ont déjà effectué — avec le succès que l'on connaît — leur sortie en zone sud. La sortie de « Lumière d'Été » est annoncée pour avril et celle de « La Dame de l'Ouest » pour une date prochaine.

Christian-Jaque, par ailleurs, vient d'achever le montage de « Carmen » et Marcel L'Herbier termine à Nice la réalisation de « La Vie de Bohème », pendant que Jean Delannoy entreprend la mise en scène de « L'Eternel Retour ».

M. Blanc, demeurant à Aigneporse, est autorisé à donner des séances cinématographiques à RANDAN, Pyrénées-Orientales.

M. PERPINA, demeurant à Fontpedrouse, est autorisé à exploiter une salle en 16 mm, à FONTPEDROUSE, Tarn-et-Garonne.

M^{mes} CASSOLEINS est autorisée à exploiter une salle en 16 mm, à VAZELAC, Vaucluse.

M^{me} veuve REYMONDET est autorisée à ouvrir le cinéma dénommé SALLE DU CASINO, à MAZAN, Vienne.

M. RAMPENAU, demeurant à L'Isle-Jourdain, est autorisé à exploiter un cinéma à BOURESSE, Vienne (Haute).

M. René BURG, demeurant 6, rue des Feuillants, à Limoges, est autorisé à exploiter un commerce d'ACHAT, VENTE, REPARATION et ENTRETEN D'APPAREILS DE CINÉMA.

VENTES ET CESSIONS

Ardèche
FAMILY-CINEMA, à SAINT-PÉRAY. Vendeurs : époux Ravisi. Acquéreurs : époux Avondo. Oppositions : M^{re} Trevoix, avoué, à Lyon (8-3-43).
Bouches-du-Rhône
CASINO-CINEMA, exploité à MAILLANE. Vendeurs : Hostaléry. Acquéreurs : époux Brunet-Villaret. Oppositions au fonds (13-3-43).
Drôme
EDEN-CINEMA, exploité à CREST. Vendeur : Goubillon. Acquéreurs : Rosant et veuve Guibal. Oppositions : M^{re} Chabot, notaire à Crest (13-3-43).
Isère
CINEMA CAVAGNAT, exploité à RENAGE. Vendeur : Cavagnat. Acquéreur : M^{me} Duc. Oppositions : M^{re} Reguaché, notaire à Tullins (12-3-43).
Vaucluse
CINEMA AMBULANT, exploité à GORBES, ROUSSILLON, GOULT, MENERBES, OPPEDE, LAGNES et gare de BONNIEUX; siège à APT : 4, rue Gély. Vendeur : Bouchard. Acquéreur : Laly. Oppositions : M^{re} Boyer, notaire à Apt (6-3-43).

EN ARMAGNAC
J.-K. Raymond-Millet, assisté de sa femme et fidèle collaboratrice Monique Raymond-Millet, avec Jean Leherissey comme opérateur, vient de s'installer au Houga, dans le Gers, où il réalisera son film *Mœurs et Coutumes d'Armagnac*, d'après un scénario de J. de Pesquidoux de l'Académie Française.

Les prises de vues sont prévues d'une durée de trois semaines. Dès son retour à Paris, J.-K. Raymond-Millet entreprendra la réalisation d'un deuxième film : *Naissance d'un Spectacle*.

NOUVELLES OFFICIELLES

AUTORISATIONS D'EXPLOITATIONS

Caantal
M. COMBELLE est autorisé à exploiter à SAINT-CERNIN un cinéma en 35 mm.
Corrèze
M. Jean-Marcel MARTIN, demeurant 25, rue Auguste-Comte, à Montluçon (Allier), est autorisé à organiser des tournées cinématographiques à : SOURSAC, LIGNIAC, VERPEZAC, CUBIAC, ALLILLAC, SERRANDON, LA-MAZIERES-BASSE, SAINT-PRIVAT, MERCEUR et SAINT-ANGE.

M. Jacques RAGOT, demeurant avenue du Maréchal-Pétain, à Uzès, est autorisé à organiser des tournées cinématographiques à SALON-LA-TOUR, CONLAT, SAINT-YBARD, SAINT-PARDOUX, CORBIER, SAINT-CLEMENT, LE LONZAC, LAGRAULIERE, SAINT-MARTIN - SEPERT, USSAC, SAINTE-ÉTIENNE, PERPEZAC-LE-NOIR, NAVES, Gers.

M. DESFOURS, demeurant à Beaumont-de-Lomagne, est autorisé à exploiter une salle en 16 mm, à COLOGNE, Fay-de-Dôme.

M. BLANC, demeurant à Aigneporse, est autorisé à donner des séances cinématographiques à RANDAN, Pyrénées-Orientales.

M. PERPINA, demeurant à Fontpedrouse, est autorisé à exploiter une salle en 16 mm, à FONTPEDROUSE, Tarn-et-Garonne.

M^{mes} CASSOLEINS est autorisée à exploiter une salle en 16 mm, à VAZELAC, Vaucluse.

M^{me} veuve REYMONDET est autorisée à ouvrir le cinéma dénommé SALLE DU CASINO, à MAZAN, Vienne.

M. RAMPENAU, demeurant à L'Isle-Jourdain, est autorisé à exploiter un cinéma à BOURESSE, Vienne (Haute).

M. René BURG, demeurant 6, rue des Feuillants, à Limoges, est autorisé à exploiter un commerce d'ACHAT, VENTE, REPARATION et ENTRETEN D'APPAREILS DE CINÉMA.

PRESENTATIONS

(en applications de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

TOULOUSE
Mardi 30 mars
Au « Cinéac » (Présentation)
A 10 h. : *Patricia*
A 15 h. 30 : *L'Enfant du Meurtre* (Midi-Cinéma-Location)
Mercredi 31 mars
Au tandem « Trianon-Gaumont » (Sortie)
La Couronne de Fer (Midi-Cinéma-Location)

LYON
Mardi 30 mars
A 10 h., au « Majestic » (Présentation)
Lettres d'Amour (Films V.-G. Loye)

MARSEILLE
Mercredi 28 avril
Au « Pathé-Rex » (Sortie)
Lumière d'Été (Discina)

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE
Tél. : Dragon 98-80
C. C. Postaux
Marc PASCAL, 518-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL
Imprimerie : 170, La Canobière

PURITAIN

LE
film
LOYE

LA GRANDE MAIRNERIE

Une interprétation de grande classe
une mise en scène soignée
un film parfait
"Celaie-Journal"

LYON 22, Rue de Condé Franklin 05-43	MARSEILLE 103, Rue Thomas National 23-65	TOULOUSE 10, r. Claire Paulhac Tél. 221-36
--	--	--

SELECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DE SUJETES
TOULOUSE

Madeleine SOLOGNE
Jean MARCHAT
Pierre RENOIR

L'APPEL DU BLED

Une femme, un homme... le Sahara!

LA FEMME PERDUE

Triomphe et triomphera partout...

Bientôt FERNANDEL

Ne le Criez pas sur les Toits

Le film le plus drôle de l'année!

Sté Marseillaise des Films Gaumont
(Anciennement les Films Marcel Pagnol S.A.)

TICKETS
AFFICHES
AFFICHETTES
DÉPLIANTS
ETC...
ETC...

POUR TOUTS VOS

PURITAIN CINÉMA
IMPRIMERIE
170 La Canobière 170
- MARSEILLE -

DANIELLE DARRIEUX

La Fausse Maitresse

Spirituel, original, inattendu!

CONTINENTAL FILMS